

# Pétition à l'attention de la DFAC et du Grand Conseil fribourgeois

## *Stratégie d'éducation numérique de l'école obligatoire ordinaire et spécialisée (EdNum) du Conseil d'État fribourgeois :*

### **La Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) doit revoir sa copie !**

*Confronté.e.s à un projet beaucoup trop dépensier, pédagogiquement approximatif et avec un impact néfaste sur le plan écologique et sanitaire, les enseignant.e.s fribourgeois.e.s demandent aux député.e.s du Grand Conseil de refuser la stratégie EdNum élaborée par la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) lors du débat parlementaire prévu en mars 2023 au Grand Conseil. Ils/elles exigent aussi d'être véritablement consulté.e.s sur le projet.*

En 2020, le Grand Conseil fribourgeois adoptait la motion des députés Perler et Bürdel demandant au canton de prendre en charge le financement de l'équipement informatique des élèves de l'école obligatoire. Objectifs affichés : combler les disparités technologiques entre les communes du canton, et permettre aux élèves de se préparer aux exigences actuelles du monde professionnel en acquérant des compétences spécifiques dans le domaine numérique. Le Conseil d'État confiait donc à la DFAC le soin d'élaborer au plus vite une stratégie d'éducation numérique susceptible de concrétiser la volonté du législateur fribourgeois. Si le but est louable, le résultat n'est pas à la hauteur des exigences en matière à la fois pédagogique, sanitaire et écologique et provoque l'opposition conjointe d'une large majorité des enseignant.e.s concerné.e.s, des associations de parents d'élèves et de plusieurs collectifs de défense de l'environnement.

EdNum, dont l'ambition affichée est à la fois d'éduquer les élèves de l'école obligatoire au numérique et par le numérique, devrait achever l'introduction du numérique à tous les niveaux de l'école fribourgeoise, après l'introduction du projet AVEC/BYOD dans les collèges depuis la rentrée 2022. Or, EdNum a au moins deux défauts rédhibitoires : des dépenses pharaoniques et une absence de concept pédagogique pertinent. Tout se résume à une gigantesque enveloppe budgétaire de 75,8 millions de francs prévue

pour équiper progressivement et massivement tous les élèves du canton, de quelques tablettes déjà à l'école enfantine jusqu'à un appareil par élève au CO. Or les priorités sont ailleurs ! D'une part, les écoles et leurs enseignant.e.s n'ont pas attendu EdNum pour s'engager dans le numérique et adapter leurs cours. D'autre part, depuis des années, les enseignant.e.s font part à la DFAC de besoins indispensables pour assurer une éducation de qualité qui garantisse l'égalité des chances entre élèves et qui nécessite précisément des moyens supplémentaires pour réduire les effectifs par classe, former et engager de nouveaux/-elles enseignant.e.s, renforcer les moyens de l'école inclusive (en particulier plus de mesures d'aides). Jusqu'à présent, ces demandes sont restées lettre morte, et la situation des enseignant.e.s – et donc la qualité de l'enseignement – se péjore. Dans le cadre du projet EdNum, la DFAC affirme – à rebours des études scientifiques existantes – que le numérique à l'école apportera une plus-value pédagogique certaine et permettra de réduire des inégalités sociales entre les élèves. Or, le numérique n'est qu'un moyen : sans un cadre adéquat, sans mesures d'aides supplémentaires, sans enseignant.e.s formé.e.s en suffisance, on va droit dans le mur ! Enfin, à l'heure où les questions écologiques et climatiques sont une préoccupation majeure, EdNum occulte totalement ces enjeux, notamment en matière de santé pour les élèves, de pollution et de réchauffement climatique.

**Pour toutes ces raisons, l'Assemblée générale du SSP – Enseignement du 29 septembre 2022 a décidé de lancer cette pétition. Elle invite les députés du Grand Conseil à demander à la DFAC de revoir son projet et d'associer le corps enseignant et les parents d'élèves à l'élaboration d'une stratégie EdNum qui prenne réellement en compte les aspects pédagogiques, sociaux et écologiques en jeux.**

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	ÉTABLISSEMENT	SIGNATURE

À renvoyer jusqu'au dimanche 12 mars à : SSP Fribourg, CP525, 1701 Fribourg

Ou par courriel : [lionel.roche@ssp-vpod.ch](mailto:lionel.roche@ssp-vpod.ch)

Personne de contact : Lionel ROCHE ; 079 171 54 52

